

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	15 (1907)
Heft:	9
Artikel:	Attribution du Prix "Impératrice Marie Féodorovna" lors de la VIIIe Conférence internationale de la Croix Rouge, [...]
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-549032

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Attribution du Prix « Impératrice Marie Féodorovna »
lors de la VIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, à Londres,
en juin 1907.

Nous extrayons ce qui suit du 5^e procès-verbal de la Conférence :

M. le Dr Ferrière (Comité international) donne lecture du rapport du Jury international du concours fondé par Sa Majesté l'Impératrice Marie Féodorovna. Après avoir exprimé sa gratitude, au nom du Jury et au nom de la VIII^e Conférence toute entière, à l'auguste donatrice, il adresse les plus sincères remerciements au Comité central anglais et en particulier au dévoué président du Comité d'organisation de la Conférence, Mr. Danvers Power, pour l'excellente ordonnance de l'Exposition d'Earl's Court.

Il fait connaître que plusieurs sociétés ont contribué d'une façon très remarquable à l'intérêt de cette exposition. Le Jury international ne pouvant, aux termes des statuts, décerner des prix à des « collectivités », mais devant les attribuer aux seuls « inventeurs », propose à la Conférence de remettre à quelques-unes de ces sociétés, à titre de reconnaissance pour leur coopération si efficace et comme témoignage de l'importance de leurs travaux, les diplômes d'honneur suivants :

A la Croix-Rouge de Russie, pour sa très remarquable exposition de l'organisation et du matériel sanitaire employés pendant la campagne de Mandchourie.

A la Croix-Rouge allemande, pour sa belle exposition de modèles de trains ambulanciers.

A la Croix-Rouge italienne, pour sa très intéressante et suggestive exposition de photographies et diagrammes, rappel-

lant la campagne antimalarique qu'elle poursuit avec autant d'activité que de succès depuis nombre d'années dans la campagne romaine.

A la Croix-Rouge japonaise, pour l'exposé remarquable qu'elle a fait de son activité pendant la dernière campagne, en regard du programme tracé par le concours de S. M. l'Impératrice Marie Féodorovna.

Enfin à la « St. John Ambulance Association », en témoignage d'admiration pour l'œuvre considérable qu'elle a accomplie déjà dans nombre de guerres et de calamités publiques.

Pour ce qui regarde les moyens de secours admis au concours, le Jury international a établi, suivant l'article 9 des statuts, les trois catégories suivantes.

1^{re}. Les moyens de transport immédiats sur le champ de bataille, brancards, appareils pour relever les blessés et articles pour le 1^{er} pansement.

2^{re}. Les moyens de transport immédiats depuis les postes de pansement jusqu'aux trains sanitaires ou jusqu'à l'ambulance, chariots et voitures diverses pour le service de la guerre.

3^{re}. Les transports en chemin de fer et les installations d'ambulance, les tentes, baraquements et postes de secours.

Le Jury international propose à la Conférence de proclamer les récompenses suivantes :

Un prix de 6000 roubles pour aménagement de chariots pour le secours aux blessés :

<i>ex-æquo:</i>	LE GÉNÉRAL C. O. MELAN	M. le général C. O. Melan (Russie), pour une charrette finlandaise à 2 roues, dite syst. Waldberg Spennert, avec brancard pour le transport des malades et blessés (cette voiture, d'une construction très solide bien que légère, a fait ses preuves pendant la guerre de Mandchourie).
	M. LE COLONEL H. HATHAWAY	M. le colonel H. Hathaway (Angleterre), pour un fourgon d'ambulance dit « Tonga » avec aménagement de tentes en guise de poste de secours (ce fourgon a rendu de grands services dans les Indes orientales pendant les dernières campagnes).

Un prix de 6000 roubles pour brancards et leur aménagement pour le transport :

<i>ex-æquo:</i>	M. LE D ^r AUFRRET	M. le D ^r Auffret (France), pour son brancard dit « gouttière Auffret » pour le transport des blessés à bord des vaisseaux (ce brancard a été adopté dans la marine française).
	M. LINXVEILER	M. Linxveiler (Allemagne), pour ses différents systèmes de suspension élastique des brancards dans les wagons de chemin de fer et sur les chariots.

Un prix de 6000 roubles pour construction et aménagement des baraquements ou tentes et postes de secours :

<i>ex-æquo:</i>	MM. CHRISTOPH et UNMACK	MM. Christoph et Unmack (Allemagne), pour la baraque démontable dite de Deocker, modifiée et perfectionnée par eux.
	M. LE D ^r BOLAND	M. le D ^r Boland (Hollande), pour l'aménagement d'un poste de secours et de transport sur bicyclettes.

Le Jury limité par le nombre des prix, mais désirant témoigner son approbation à quelques autres inventions, propose à la Conférence de décerner des *Mentions honorables* à quatre exposants :

M. Biagi (Italie), pour un brancard pliant.

M. Weber (Suisse), pour un brancard démontable.

La « St. John Ambulance Association », pour un brancard sur roues.

M. le D^r Matignon (France), pour son adaptation en sifflet de la plaque d'identité du soldat.

A l'issue de ses travaux, le Jury international du concours a adressé, en son nom, un télégramme d'hommages à S. M. l'Impératrice Marie Féodorovna.